

Togo: Des chefs traditionnels suspendus par le gouvernement



Au Togo, le gouvernement exerce un contrôle sur la chefferie traditionnelle. Des chefs traditionnels qui l'ignoraient viennent de l'apprendre à leurs dépens. En Conseil des ministres présidé mercredi par Faure Gnassingbé, le ministre de l'administration territoriale, Payadowa Boukpassi a rendu compte de la suspension de 3 chefs cantons traditionnels. Dans le même temps, 4 autres ont été reconnus.

{loadmoduleid 212}

Selon le communiqué du Conseil des ministres, M. Boukpassi a présenté deux compte-rendus au cours des travaux.

Le premier relatif aux décrets portant reconnaissance de 4 chefs cantons. 3 désignés par voie coutumière. Il s'agit de celui de Pagouda, de Pessare tous dans la préfecture de la Binah et celui de Sessaro à Sotouboua. Le chef canton d'Imle dans la préfecture est quant à lui reconnu par voie électorale.

{loadmoduleid 214}

Le second compte-rendu est relatif à la suspension pour 6 mois du chef canton de Vokoutimé dans le Vo, de Djama et celui de Gleï dans l'Ogou au motif de la mise en place d'une organisation illégale de chefferie traditionnelle.

« Il convient de rappeler que dans sa vision de promotion du développement local, le gouvernement accorde une attention

particulière aux acteurs locaux. C'est dans cet esprit qu'il a revalorisé le traitement des chefs canton » précise le communiqué de presse.

Notons qu'au Togo les chefs traditionnels jouent un rôle "important" dans la préservation de la cohésion nationale et l'adhésion des populations aux politiques publiques.

{loadmoduleid 220}